



# Apprendre dehors

Un guide à destination des enseignant·e·s, des animateur·rice·s parisien·ne·s et des professionnel·le·s des jardins d'enfants pédagogiques.

© Crédit photo : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

Version de septembre 2026





© Crédit photo : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

# Sommaire

## Les bienfaits des espaces extérieurs

**1** Dans quel cadre réglementaire  
sortir à Paris?

**2** Avec quel matériel ?

**3** Dans quels espaces ?  
Les squares et jardins,  
les bois, les lieux urbains

**4** Comment être accompagné  
pour démarrer ?

**5** Quelques exemples d'activités

**6** Checklist Apprendre dehors

# Pourquoi sortir ?

**Apprendre dehors, faire école dehors. C'est avant tout sortir.**

C'est permettre aux enfants et aux adolescents **d'observer, d'expérimenter et de grandir**, hors les murs, dans un contexte où le contact avec la nature se raréfie dans leur quotidien.

Pour vous, animateur·rice, éducateur·ice ou enseignant·e, sortir implique une **posture pédagogique renouvelée**. C'est une occasion de diversifier son approche et de profiter d'un nouvel espace.

Plusieurs rapports récents<sup>1</sup> alertent sur la sédentarité des enfants et adolescents. Cela soulève trois enjeux : éducatif, de santé et environnemental.



© Crédit photo : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

- Sortir constitue une occasion de **développer des contenus transversaux** (scolaires, artistiques, scientifiques, naturalistes, culturels, linguistiques, liés aux compétences psychosociales, à la préservation de l'environnement, etc.).
- Sortir permet de **libérer le mouvement et la parole**, deux leviers essentiels d'apprentissage et de coopération entre enfants et adolescents, mais souvent contraints et limités dans une pièce.
- Les temps éducatifs menés dehors **participent donc au développement global de l'enfant**, notamment en matière de motricité, de confiance en soi, de relations aux autres et à l'environnement. Ils contribuent aussi à **forger un lien sensible et durable** avec la nature : on protège plus volontiers ce que l'on connaît.

<sup>1</sup> HCFEA | [Quelle place pour les enfants dans les espaces publics et la nature ?](#) (2024). Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge - Conseil de l'enfance et de l'adolescence.



## Le Projet éducatif de territoire (PEDT)

À travers le Projet éducatif de territoire, la Ville de Paris et l'Académie de Paris ont fait de la pratique pédagogique de l'« Apprendre dehors » une priorité éducative qui vise à la fois à **développer des formes d'apprentissage différentes** et à **améliorer le bien-être des enfants et des jeunes sur les différents temps**.



© Crédit photo : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

### Les objectifs du PEDT 2021-2026 :

- améliorer le bien-être ;
- éduquer à la préservation de l'environnement ;
- développer des compétences psychosociales, la cohésion, la mixité sociale, l'inclusion, l'autonomie.

### Une approche pédagogique avant tout

Adopter une pédagogie active favorisant :

- la libre circulation,
- l'expérimentation,
- la coopération.

Et qui permet de renouer avec une pratique régulière de l'animation en plein air et d'utiliser l'environnement comme support d'apprentissage.

**Les jardins pédagogiques d'enfants (JEP)** sont des structures de la Petite Enfance accueillant des enfants de 2 ans et demi à 6 ans.

Ils s'inscrivent pleinement dans la dynamique « Apprendre dehors » portée par la Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE) et dans les objectifs du cycle 1 de l'Éducation Nationale. Cet axe éducatif est intégré aux projets d'établissement.

## 1 Dans quel cadre réglementaire sortir à Paris ?

### Scolaire

La classe dehors s'inscrit dans le cadre des sorties scolaires, tel que défini par le BO Hors-série n°7 de septembre 1999.

Pour les sorties scolaires régulières sur temps scolaire, sans nuitée, il convient de prévoir :

- L'autorisation du directeur ou de la directrice d'école / chef-fe d'établissement, via l'annexe « sortie de proximité »
- L'autorisation du service des parcs et jardins de la Ville de Paris, **cf. page 6**.

Documents utiles :

- <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C>
- <https://eduscol.education.fr/document/52182/download?attachment>

### Péri et extra scolaire

- Taux d'encadrement : Se référer au cadre réglementaire de la Direction des Affaires scolaires (DASCO) ou DFPE pour les JEP;
- Autorisations nécessaires : Se référer à votre hiérarchie REV/CASPE/coordonateur·ice.

**Attention :** Pour les bois et les jardins une autorisation d'occupation de la Ville de Paris est nécessaire.

**Voir la partie sur les squares, parcs et jardins.**



Il est conseillé d'**informer les parents** de ces sorties régulières, même si aucune autorisation écrite n'est requise.

C'est l'occasion de leur demander de **prévoir des vêtements adaptés** aux sorties.

## 2 Avec quel matériel ?

**Aucun matériel pédagogique n'est indispensable pour sortir.**

Cependant, il peut vous être utile d'emmener quelques petits équipements.

Il existe un tag "Apprendre dehors" sur **le catalogue edeal**, qui permet de flécher ces outils.

La Ville de Paris met également à disposition un "kit Apprendre dehors" contenant le matériel pensé pour se lancer dans la pratique de l'Apprendre dehors, sur le temps scolaire et péri-extra scolaire.

Il existe actuellement une malle pour 30 écoles, dans chaque CASPE.

### Le kit contient :

- une bâche
- des loupes
- des chasubles
- des ponchos pour la pluie
- un crécelle: un outil pour se rassembler
- des portes documents
- un kit pharmacie



Il est possible de ne retirer que le contenu de la malle lors de la sortie, à condition que l'ensemble soit restitué en bon état.

### Péri et extra scolaire

Prêt de matériel supplémentaire via le PEEC: [DASCO-PEEC@paris.fr](mailto:DASCO-PEEC@paris.fr)

# 3 Où apprendre dehors à Paris ?

Dans quels espaces ?

À Paris, il est possible d'apprendre **dehors** dans une grande diversité d'espaces: cours, parcs, squares, bois, espaces urbains...

Chaque lieu a ses usages et règles qu'il convient de respecter.

## Les squares, parcs et jardins



*Les parcs, jardins et squares municipaux constituent des espaces propices à l'apprentissage en plein air et à la mise en œuvre d'une grande diversité d'activités.*

→ Pour trouver un espace vert à Paris : <https://www.paris.fr/pages/espaces-verts-139>

Pour sortir en toute sécurité, une demande d'autorisation doit être adressée **deux mois avant la sortie** à **evenements@paris.fr**. Ce délai permet de s'assurer de l'accord des Mairies d'arrondissement, de la disponibilité des espaces et de la bonne information des agents d'entretien et de surveillance. La demande peut être demandée pour un jour ou pour une période allant jusqu'à une année scolaire.

### La demande doit contenir :

- En objet : Sortie "apprendre dehors" au sein d'un espace vert
- Le nom de l'espace vert / la zone qui sera occupée pour les grands parcs
- Le jour et la plage horaire
- La fréquence (réurrence de la sortie ou non)
- Le nom de l'établissement/du centre
- Le nombre maximum d'enfants/adolescents et leurs tranches d'âge
- Le contact des organisateur·rice·s de la sortie (enseignant·e, animateur·rice, éducateur·ice)

→ téléphone et mail

- Si du matériel est amené, le décrire

## Les bois parisiens

Les Bois de Vincennes et de Boulogne permettent des sorties régulières dans les deux plus grands espaces verts parisiens. Ils abritent également trois des quatre sites du Jardin botanique de Paris.

**Toutes les informations sur les Bois parisiens :**

<https://www.paris.fr/pages/les-bois-parisiens-4900>

**Règlement :**

<https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/303a56d131260fedfb195059353488e3.pdf>



# L'espace urbain et les cours

L'espace urbain offre de nombreuses opportunités pour apprendre dehors.

**Les rues aux écoles**, ou les **lieux patrimoniaux urbains** (places, placettes, alentours de lieux culturels) constituent des supports pédagogiques variés qui permettent de sortir et d'apprendre autrement.

Les cours des **établissements scolaires**, en particulier les cours Oasis, constituent également des lieux privilégiés pour apprendre dehors.

## Les 4 lieux ressources de l'Apprendre dehors

**Des espaces ressources « Apprendre dehors » aménagés ont été ouverts** dans des espaces verts parisiens. Pensés pour permettre la libre circulation et disposer de lieux de regroupement, ils permettent d'expérimenter l'apprentissage en extérieur toute l'année sur les temps scolaires, péri et extra-scolaires. **Des créneaux d'accompagnement** peuvent y être proposés.

Pour plus d'informations et pour venir occuper l'espace avec un groupe, **vous pouvez contacter les adresses ci-dessous :**

1

**Le square des Deux Nèthes** (Paris 18e), 24 Av. de Clichy, 75018

- **Scolaire**: sur inscription / alexandre.ribeaud@ac-paris
- **Péri-extra scolaire**: DASCO-Apprendre-Dehors@paris.fr

2

**Le Jardin Paul Nizan** (Paris 13e), 9 Rue de l'Industrie, 75013

- **Scolaire**: alexandre.ribeaud@ac-paris
- **Péri-extra scolaire**: contacter la CASPE 5/13 ou DASCO-Apprendre-Dehors@paris.fr

3  
4

**Les espaces du Bois de Vincennes.**

**Parcelle Croix Rouge, dite "Hérisson"** :  
48°49'52.0"N 2°24'28.0"E

**Parcelle Fontenay** : 48.843147, 2.450543

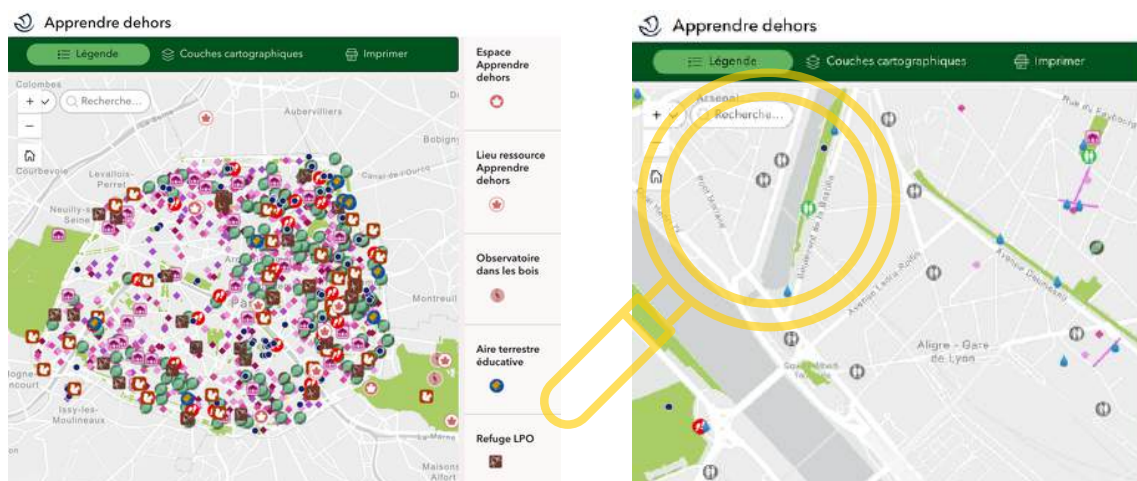
- Ecoledelaforet@paris.fr (uniquement pour le Bois de Vincennes)
- DASCO-Apprendre-Dehors@paris.fr



# La cartographie de l'Apprendre dehors

Depuis la rentrée scolaire 2026, une cartographie de l'Apprendre dehors à Paris existe sur [la page Apprendre dehors](#).

**Elle a vocation à vous aider à repérer les lieux et équipements utiles pour préparer vos sorties** : fontaines à eau, toilettes publiques, espaces verts, kiosques pour s'abriter, etc. Vous pouvez effectuer une recherche directement dans la cartographie et/ou activer la géolocalisation afin d'identifier les ressources disponibles autour de vous.



## 4 Comment être accompagné pour démarrer ?

Grâce au dispositif Apprendre dehors, les équipes éducatives peuvent être accompagnées dans la mise en œuvre d'activités en extérieur, que ce soit dans le cadre scolaire ou péri-extra scolaire.

### Scolaire

- Intervention dans l'établissement: le chargé de mission Classe Dehors peut intervenir dans votre école à la rencontre des enseignants intéressés par cette pratique. Contactez Alexandre Ribeaud [@alexandre.ribeaud@ac-paris.fr](mailto:@alexandre.ribeaud@ac-paris.fr)
- Formation avec ses élèves : L'Ecole Dehors vous accueille pendant 3 jours au square des Deux Nèthes (18e). Cliquez [ici](#) pour vous inscrire.
- Formations en ligne sur [le site M@gistère](#).
- [La chaîne du réseau Canopé](#) : webinaires, conseils, vidéos.

### Péri et extra scolaire

Il existe, par circonscription, un ou deux **ambassadeurs et ambassadrices** "Apprendre dehors". Ils et elles constituent les interlocuteur·rice·s privilégié·e·s des animatrices et animateurs souhaitant se former et approfondir leurs pratiques d'apprentissage en extérieur.

N'hésitez pas à contacter votre CASPE ou à écrire à : [DASCO-Apprendre-Dehors@paris.fr](mailto:DASCO-Apprendre-Dehors@paris.fr) pour en savoir plus.



## 5 Quelques exemples d'activités

Pour commencer, l'idéal est que chaque professionnel·le choisisse des activités dans lesquelles il ou elle se sent à l'aise. Le plus simple est de reprendre des activités que vous organisez habituellement mais les proposer dehors. Voici quelques idées pour vous lancer.

### Course à l'orthographe

Chaque élève dispose d'une ardoise et se place autour de l'enseignant·e. Les craies sont déposées à environ 20 mètres derrière eux. L'enseignant·e montre un mot : les élèves l'observent attentivement, puis se déplacent pour aller l'écrire sur leur ardoise à l'endroit où se trouvent les craies.

Une fois le mot écrit, ils reviennent sans la craie pour vérifier l'orthographe. Si le mot est correct, ils s'assoient. Sinon, ils repartent corriger.

### Maths dehors

Chaque binôme reçoit un nombre écrit sur son ardoise. L'enseignant donne un code (par exemple : une feuille = 100, un bâton = 10, un caillou = 1). Les élèves doivent alors constituer une collection d'éléments naturels déjà présents au sol, ou les dessiner, afin de représenter le nombre demandé. L'espace doit être respecté et les éléments déplacés remis en place à la fin de l'activité.

### Le quart d'heure de lecture

Chaque élève choisit un endroit calme qui lui plaît pour lire. L'extérieur lui permet également de s'entraîner à lire à voix haute.

### Carte d'identité de l'arbre

Les enfants sortent dans un espace avec des arbres et choisissent chacun une feuille morte. En observant ses formes, couleurs et nervures, ils cherchent l'arbre correspondant autour d'eux.

Une fois l'arbre trouvé, ils réalisent un frottage de l'écorce avec un crayon ou une craie grasse sur une feuille de papier, puis collent leur feuille sur cette même feuille. Ensemble, on écrit le nom de l'arbre si on le connaît.

### Histoire de petite bête

Les enfants choisissent un petit animal qui éveille leur curiosité (papillon, escargot, ver de terre...). Pendant un temps imparti, ils l'observent et suivent ses déplacements. À la fin, chaque enfant conte au groupe l'histoire de sa découverte. Par exemple : « Elle est allée vers la fleur, elle a mangé une feuille, elle a croisé un autre insecte ». Cette activité stimule l'observation, la concentration, la mémoire et la prise de parole, tout en sensibilisant à la biodiversité.

### Autour du son

Sur un temps calme, les enfants ferment les yeux et se concentrent sur les sons environnants. À la fin du temps imparti, ils listent les sons entendus et les classent. Le classement peut se faire à l'oral, en dessin, ou en plaçant des éléments naturels sur un plan pour représenter l'origine et la localisation des sons. Cette activité favorise l'écoute mais aussi la réflexion et la confrontation des idées.

**Il est aussi important de laisser une place au jeu libre.** Ces temps plus spontanés permettent aux enfants d'explorer l'environnement à leur rythme et de s'approprier l'espace. Ils favorisent l'autonomie, la créativité et les échanges entre pairs. Ce sont souvent des moments riches en découvertes et en apprentissages.

# 6

## Check-list “Apprendre dehors”

### Avant de partir

- ☐ La sortie s'inscrit dans une régularité pour installer des repères.
- ☐ J'ai défini l'objectif de la sortie.
- ☐ Si besoin, j'ai une autorisation pour occuper le lieu.
- ☐ J'ai fait signer l'autorisation de sortie par ma direction.
- ☐ Les taux d'encadrement sont respectés.
- ☐ Les parents sont informés.
- ☐ Les enfants sont passés aux toilettes.
- ☐ Les vêtements sont adaptés à la météo.
- ☐ Le cadre a été rappelé :
  - respecter le vivant
  - rester dans la zone
  - ne rien mettre à la bouche
  - se regrouper au signal
- ☐ J'ai prévu un point de regroupement (bâche ou repère visuel).
- ☐ Le matériel est prêt (optionnel).

### Sur place

- ☐ Je compte régulièrement les enfants (ainsi qu'à l'arrivée et au départ).
- ☐ Je rappelle la délimitation de la zone (visite du lieu) et le cadre/les règles.
- ☐ Je propose un petit rituel de début (comptage des enfants, météo, écoute des sons, respiration...).
- ☐ Je laisse un vrai temps d'exploration ou de jeu libre
- ☐ Lors des activités: j'observe avant d'intervenir

### C'est l'heure du départ

- ☐ Je prends 5 minutes pour échanger :
  - Qu'avons nous fait ?
  - Qu'avons nous découvert ?
  - Comment nous sommes nous senti ?
- ☐ Je vérifie que rien n'est oublié sur place.
- ☐ Aucun déchet n'est laissé sur place.
- ☐ J'anticipe le temps de nettoyage et de rangement à l'arrivée.